Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20150612-0000015104-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 16/06/2015

Réception par le Prefet : 16/06/2015

Publication: 19/06/2015

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2015-6-8-3 **Séance du** vendredi 12 juin 2015

ACCUEIL DES ELEVES DU COLLEGE DE RIEDISHEIM AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE COMMUNAL

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS:

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015 relative aux délégations de compétence du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération CG-2015-2-8-2 du Conseil Général du 19 février 2015, relative au Budget 2015 Politique des Actions éducatives et de la Jeunesse, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération CG-2015-2-1-4 du Conseil Général du 19 février 2015 fixant le budget primitif du Département pour 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- * approuve la convention jointe en annexe relative à l'accueil des élèves du collège de RIEDISHEIM au service de restauration scolaire communal pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2018 et autorise le Président à la signer,
- * précise que le montant annuel de la subvention, qui sera imputé au programme E 855, chapitre 65, fonction 221, nature 65734, code programme 2628, fera l'objet d'un vote en Commission Permanente selon les termes prévus dans la convention.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté voix contre abstentions